

Communiqué de presse - Bobigny, 6 avril 2022

Agent.e.s des collèges : le Département de la Seine-Saint-Denis ouvre une Ecole des savoir-faire

Gestionnaire de 130 collèges publics, le Département de la Seine-Saint-Denis emploie actuellement 1500 agent.e.s chargé.e.s de l'accueil, l'entretien des établissements et la restauration scolaire. Afin de leur permettre de monter en compétences et de se préparer au mieux à l'évolution des métiers, le Département a lancé ce mercredi 6 avril à la Bourse du Travail - Clara Zetkin à Bobigny son Ecole des savoir-faire.

Cette école interne permettra d'abord de **mieux accompagner les agent.e.s durant leur carrière**, qu'il s'agisse d'agent.e.s intervenant dans les collèges pour l'accueil, l'entretien (propreté, maintenance) ou la restauration (dans l'une des 7 cuisines centrales ou dans les collèges directement). Cela passera par la mise en valeur et la centralisation des offres de formation, ainsi que des ressources et des dispositifs dont les agent.e.s des collèges peuvent bénéficier, afin de leur permettre de diversifier ou de changer de métiers à l'intérieur d'une même direction.

Il s'agira également de permettre aux agent.e.s de **se former à l'évolution de leurs métiers, et notamment aux enjeux de transition écologique et de la loi Egalim**. Et ce alors que le l'interdiction du plastique jetable dans les cantines entrera en vigueur en septembre 2025, et que le Département souhaite passer à une restauration scolaire 100% bio et/ou en circuit court d'ici la fin du mandat en 2027. L'Ecole poursuivra ainsi comme objectifs la formation et la requalification des agent.e.s pour améliorer la qualité de la fabrication des repas, la revalorisation du métier de cuisinier, et l'acculturation à de nouveaux produits et de nouvelles techniques.

Concours, rencontres entre métiers et établissements, ateliers auprès de professionnel.le.s du territoire (fermes urbaines...), événements, développement de programmes de mentorat, période de découverte avant une prise de poste effective... **la programmation de l'Ecole des savoir-faire sera co-construite avec les agent.e.s et renouvelée chaque année.**

Des dispositifs mobiles pour les équipements professionnels individuels (EPI)

Parallèlement au lancement de l'Ecole des savoir-faire était également inauguré ce mercredi matin 2 « vestiaires mobiles » pour l'équipement professionnel des agent.e.s des collèges. Ces dispositifs - un bus et un vestiaire qui s'installera dans les établissements - doivent faciliter le processus de dotation en EPI, alors que le Département a décidé d'équiper l'ensemble de ses agents techniques de collèges de nouveaux vêtements de travail et chaussures de sécurité d'ici l'été. Concrètement, **ces vestiaires constitués d'un espace de commande et de cabines d'essayage, vont parcourir le territoire pour se rendre directement dans les 130 collèges**, pendant une demi-journée, afin que chaque agent.e puisse choisir en proximité et de manière facilitée les équipements qui lui sont nécessaires, avec les bonnes spécifications de taille.

« Si le travail des agent.e.s techniques de collèges est souvent peu mis en lumière, la crise a rappelé combien il était essentiel à la continuité et au bon fonctionnement des établissements scolaires. Avec Emmanuel Constant, Vice-président chargé de l'Éducation, c'est cet engagement et ces savoir-faire précieux que nous souhaitons davantage valoriser en lançant notre Ecole des savoir-faire. En renforçant l'accompagnement de nos 1500 agent.e.s dans leur quotidien et l'évolution de leur carrière, nous leur permettront de faire face à l'évolution de leurs métiers mais aussi d'améliorer leur cadre de vie au travail. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire LARRIEU – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82